

*Questions orales*

Le premier ministre peut-il dire quel appui il a reçu du président Bush à la suite de leurs derniers entretiens? S'il n'en a obtenu aucun, quelles autres mesures envisage-t-il pour y parvenir?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, la question de mon collègue m'étonne. Tout d'abord, l'inexactitude des propos qu'il rapporte est de taille. Je n'ai pas fait le moindre rapprochement entre l'article XI et des bananes. Les libéraux ont marché sur une peau de banane et le député aussi.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Cela peut prendre du temps, mais recommençons.

**M. Mulroney:** Monsieur le Président, je n'irai pas plus loin. Je signalais simplement que d'autres pays cherchent à faire reconnaître des exceptions, comme le Canada le fait.

Si mon collègue l'ignore, les pays européens qui avaient autrefois des colonies veulent bénéficier d'une exception très importante qui permettrait l'entrée dans la Communauté européenne de produits de base telles que les bananes, à peu près comme les États-Unis d'Amérique qui veulent qu'on fasse une exception dans le cas de leur industrie maritime, pour l'application des dispositions de la Jones Act, et comme le Canada, dans le cas des produits figurant à l'article XI. Voilà ce que je voulais prouver.

C'est l'argument que j'ai fait valoir et c'est celui que le président européen Delors a reconnu ici quand il a déclaré qu'il préférerait avoir un accord à 90 p. 100 comportant quelques exceptions plutôt que pas d'accord du tout.

Je regrette que mon collègue n'ait pas saisi le contexte dans lequel se situe cette question complexe. S'il a besoin d'autres renseignements concernant l'évolution du dossier de l'agriculture, qu'il veuille bien me le dire.

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk):** Monsieur le Président, le premier ministre devrait savoir que le GATT est saisi de l'article XI à l'heure actuelle. Il n'y a aucune comparaison entre l'article XI et ces deux situations. Manifestement, le premier ministre ne devrait pas l'ignorer.

Le premier ministre et le gouvernement nous invitent à nous en remettre à la forme bien personnelle de diplomatie du premier ministre. Les Canadiens ont vu le résultat de cette diplomatie et ils ne l'apprécient guère.

En effet, le premier ministre a accordé des quotas de pêche à la France, mais il n'a rien reçu en retour.

Il a cédé sur un certain nombre de questions commerciales face au gouvernement américain et là encore, en pure perte. En fait, le directeur du GATT, Arthur Dunkel, a déclaré que l'article XI allait s'appliquer sans exception aux systèmes de gestion de l'offre du Canada.

Le premier ministre pourrait-il nous dire ce qu'il est prêt à faire pour obtenir l'appui voulu de la part d'autres pays?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est que quiconque ignore tout des bananes ignore également tout du poisson.

Le fait est que nous n'avons absolument rien donné à la France. Grâce aux efforts de notre éminent ministre des Pêches et des Océans, les navires de la Communauté européenne ont mis fin à la surpêche au large des côtes de Terre-Neuve et du Labrador, et il faut rendre hommage aux initiatives du ministre des Pêches et des Océans à cet égard.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mulroney:** Tout ce que je peux faire, c'est préciser à mon collègue que, même s'il n'y a aucune garantie en l'occurrence, nous déployons d'énormes efforts avec les intéressés et les producteurs afin de préserver les systèmes de gestion de l'offre qui sont si importants pour un certain nombre de producteurs canadiens et les exploitations agricoles familiales dans bien des cas.

Nous considérons que l'exemption que nous réclamons est tout à fait légitime. D'autres personnes ne partagent pas notre point de vue. Il se peut que ce soit le cas de mon collègue, car il essaie de banaliser la question en ne comprenant pas que c'est là une exception au même titre que l'industrie maritime pour les Américains ou les bananes pour un pays en voie de développement dont c'est le seul produit d'exportation.

Les libéraux en rient, mais pour les pays en voie de développement qui ne peuvent compter que sur ce produit pour obtenir des devises étrangères, il est essentiel d'obtenir une exemption à cet égard.

Ce que nous essayons de faire, c'est d'obtenir une exemption pour ces pays en voie de développement. Nous acceptons l'exemption réclamée par les États-Unis et nous espérons que d'autres pays considéreront l'exemption que nous cherchons à obtenir relativement à l'article XI comme tout à fait légitime.